

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 113 (1968)
Heft: 4

Artikel: À l'OTAN, quoi de nouveau?
Autor: Montfort, Michel-H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343413>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Direction-Rédaction par intérim: Colonel-divisionnaire **Montfort**

Rédacteur-Adjoint: Colonel EMG **Georges Rapp**

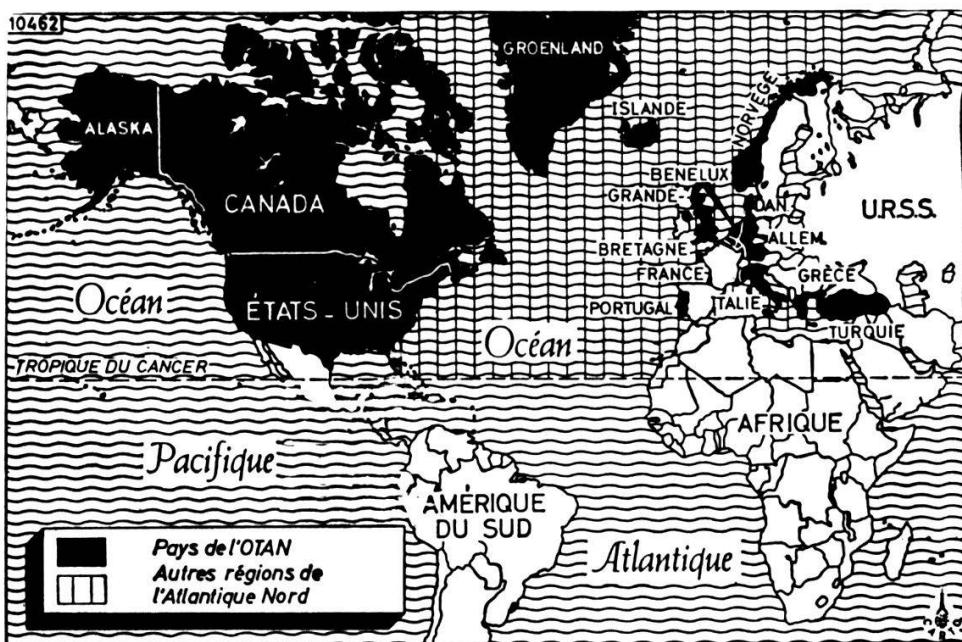
Administration: Lt-colonel **Ernest Büetiger**

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S.A., av. de la Gare 33, 1000 Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. 10-5209)

Announces: Publicitas S.A., succursale, rue Centrale 15, 1000 Lausanne

ABONNEMENT: **Suisse:** 1 an Fr. 18.—; 6 mois Fr. 10.—
Etranger: 1 an Fr. 22.—; 6 mois Fr. 12.—
Prix du numéro: Fr. 2.—

A l'OTAN, quoi de nouveau?



Une fois de plus les forces *classiques* de l'OTAN vont subir une diminution — elles l'auront peut-être déjà éprouvée au moment où ces lignes paraîtront — et cette fois c'est le contingent US qui sera touché.

Une dépêche (afp - upi) nous informe que « Le Pentagone a annoncé mercredi (20. 12. 67) que 35 000 soldats de l'armée et de l'aviation américaines stationnés en Allemagne, seront rapa-

triés aux Etats-Unis à partir d'avril prochain ». Une fois de plus c'est le secteur Centre-Europe qui est affaibli¹.

Citons pour mémoire :

- le « désengagement » français (juillet 1966),
- le retrait de deux des six brigades belges, soit 12 000 hommes²,
- le départ de 5 000 soldats britanniques (mai et novembre 1967),
- la diminution des effectifs allemands qui ne sont, il faut le noter, maintenus à leur chiffre actuel que provisoirement, à contre-coeur, sur pression du président Johnson qui a déclaré au chancelier Kiesinger qu'une telle mesure amènerait le Sénat américain à demander le repli d'une grande partie des 225 000 hommes stationnés en République fédérale d'Allemagne.

On peut se demander ce qu'il va bientôt rester en fait de forces *classiques* au secteur Centre-Europe, qui, rappelons-le, s'étend de notre frontière nord au Schleswig-Holstein (non compris), c'est-à-dire sur une largeur de près de 700 kilomètres.³

Le général Carpentier remarque, dans la Revue militaire générale de janvier 1968, qu'« en fait la diminution du nombre des divisions sur pied de guerre de 30 (conférence de Lisbonne 1952)⁴ à 24 (conférence de Bruxelles 1967) est très admissible, compte tenu de l'apparition, en nombre, des vecteurs et des projectiles atomiques tactiques ». Mais alors ce n'est plus déjà la guerre classique car on met le doigt dans l'engrenage de la guerre atomique ; l'escalade débute !

Et qu'on ne nous dise pas qu'en cas de conflit un pont aérien permettrait l'arrivée rapide de renforts. A propos d'exer-

¹ Ce qui ne veut pas dire que les autres secteurs soient forts « classiquement » parlant, à part le « sous-secteur » italien du secteur Sud-Europe, du fait du terrain et de la solidité des nouvelles forces armées de nos voisins du sud que nous semblons méconnaître.

² Voir R.M.S., décembre 1967, article du lt. colonel Perret-Gentil, p. 546.

³ Trois fois la distance à vol d'oiseau de Genève à Winterthur.

⁴ Chiffre qui n'a jamais été atteint !

cices de ce genre, notamment de celui appelé « Long Thrust Two » (16. 1 – 12. 2. 62) il faut citer encore le général Carpenter, bon juge en la matière puisqu'il a commandé les forces terrestres alliées Centre-Europe, qui écrivait dans la Revue militaire générale de février 1962 : « Il apparaît en tout cas hors de doute que, les hostilités commencées, un transport massif de cet ordre est totalement exclu, les terrains européens devant alors être inutilisables en grande partie ». Nous ajoutions¹ que la maîtrise de l'air, indispensable à un pont aérien, ne sera pas forcément, à ce moment-là, acquise par l'OTAN en face des colossales forces aériennes de l'U.R.S.S. C'est toujours vrai.

Tout cela confirme, hélas, ce que nous avons dit et répété maintes fois, qu'en cas de conflit sérieux en Europe, un affrontement classique paraît exclu.

On ne nous fera pas croire que les états-majors occidentaux comptent sur leurs forces classiques tout juste bonnes à livrer un baroud d'honneur pour défendre l'Europe de l'Ouest.

* * *

Les ministres de la défense de l'OTAN — des hommes politiques sans responsabilité bien définie ou du moins à responsabilité temporaire, limitée — nous laissent sceptiques avec la décision relative à une « nouvelle »² stratégie : la riposte graduée ou riposte flexible par l'arme nucléaire (« flexible response »), qu'ils ont prise à Bruxelles le 12. 12. 67.

A la guerre on est à deux de jeu et cette décision « unilatérale » rassemble un peu aux fameuses (encore hélas !) doctrines françaises. Celle de 1914 : l'offensive poussée à outrance, jusqu'à l'excès « et ce n'est peut-être pas assez ! » (disait-on alors) ; « on attaquera l'ennemi partout où on le rencontrera ». Comme à son antithèse, celle de 1940, cette tactique qu'on a pu appeler « processionnelle ».

¹ R.M.S., février 1964.

² Leur « nouvelle » décision stratégique titrait un de nos journaux. Or, on nous en parlait depuis le 10 mai dernier (voir R.M.S. mai 1967).

Car, à propos de la riposte graduée, il faut se demander quelle est la stratégie du Bloc de Varsovie dont personne ne parle, surtout pas le Bloc lui-même?!

D'autre part, ainsi que M. Gerhard Schröeder, ministre de la défense de la R.F.A., l'a laissé entendre à ses collègues à la conférence de Bruxelles, la riposte flexible présuppose qu'on possède des forces classiques importantes. Or, l'OTAN ne les a pas, nous venons de le voir plus haut. D'où notre scepticisme marqué quant à la valeur pratique de la décision prise à Bruxelles.

En négligeant de faire un effort militaire classique — tous les pays de l'OTAN doivent se débattre bien sûr avec des réductions de leur budget militaire — on pousse à la guerre nucléaire, à la guerre presse-bouton, en cas de conflit armé, en Europe occidentale en tout cas.

En ce qui concerne la riposte flexible, il faut citer encore la Revue militaire générale de juin 1967 qui rappelait que « la France par la voix de son ministre des Armées, M. Messmer, et du chef d'état-major des forces armées, le général Ailleret, a maintes fois affirmé sa position formellement opposée à la stratégie de la « riposte graduée ». E. Anthérieu a même écrit dans *Le Figaro* qu'elle permet toutes les interprétations et toutes les dérobades(!). Il va fort.

* * *

Une guerre dans cette Europe occidentale dont nous occupons le centre? Entre quels pays?

Deux blocs, celui de l'est, celui de l'ouest, sont actuellement en présence; la France fait cavalier seul, la Suisse est neutre et armée, l'Autriche est neutre et quasi désarmée.

A l'heure présente, logiquement, objectivement, on ne voit qu'une seule possibilité de conflit armé: entre les deux blocs. Or, si les deux sont de force comparable du point de vue nucléaire, un seul, celui de l'est, peut engager, affronter une guerre classique.

Si le bloc de l'ouest, qui est très inférieur en nombre, en moyens classiques, accepte un combat de ce genre, il est irré-

médiablement battu et il ne peut pas l'ignorer. Pour se défendre, en cas d'agression classique, il devra nécessairement déclencher la guerre atomique¹ ou alors s'incliner, capituler.

Nous devons donc conclure qu'en ce qui nous concerne — car cette situation ne peut pas ne pas avoir des répercussions chez nous — l'instruction anti-atomique doit prendre une place suffisante dans nos programmes d'instruction, prépondérante même à certains échelons². Or, si dans ce domaine nous sommes relativement prêts théoriquement, sur le papier, — nous avons des instructions, des règlements — ce n'est pas le cas *pratiquement*: instruction individuelle, instruction des cadres, instruction des différentes formations, de la troupe, à tous les échelons, de l'unité de troupe à l'unité d'armée, sans oublier les brigades territoriales.

Nous serons d'autant moins sensibles à l'effet de « dissuasion » que voudra peut-être exercer sur nous notre adversaire, que nous serons ou que nous nous sentirons prêts à la parade, armée et protection civile. Au pire, si le cataclysme atomique devait s'abattre sur nous, « un surcroît d'instruction se traduit toujours à la guerre par une économie de sang versé ».

Colonel-divisionnaire MONTFORT

7. 2. 68

Le numéro de février 1968 des « Nouvelles de l'OTAN » — qui nous parvient au moment où cette chronique est déjà composée — nous apporte deux études intéressantes. Toutes deux étudient les effets positifs et négatifs (négatifs et positifs!), les avantages (?) et les désavantages, du retrait de la France de l'organisation militaire de l'Alliance, d'une part, de la « stratégie » de la riposte flexible et de la riposte massive, d'autre part.

Bien que ces exposés ne modifient en rien notre manière de voir personnelle, nous les résumerons, nous en donnerons des extraits — par souci d'information et d'objectivité — à l'intention de nos lecteurs, dans une prochaine chronique.

Mft

¹ L'autre le sait d'où l'effet de dissuasion provoqué par l'arme nucléaire, dont nous « jouissons », temporairement.

² Englobés géographiquement dans le dispositif OTAN, il n'y aura pas une guerre en dentelles en deçà de nos poteaux frontière tandis que la guerre nucléaire déferlera dans l'Europe qui nous entoure. Nous tentons de nous en persuader sous des prétextes fallacieux: voir les thèmes tactiques, opérationnels, en usage chez nous! Mft.